

MAIRIE 57200 BLIESBRUCK

Tél. : 03 87 02 38 55

Fax : 03 87 02 24 54

Mail : bliesbruck.mairie@wanadoo.fr

Compte-rendu de la séance du 6 avril 2022

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Maryse GRCIC - Sidonie HITZ - Laure KREBS
et MM. Jean-Claude FIERLING - Olivier FREYERMUTH - Christian LERSY - Sébastien VERLET - Jacques SHOULLER - Stéphane STERN-
BOTZUNG - Olivier WEISSEND

Membres absents : Mmes Rachel HENSGEN, Catherine LANG et Stéphanie LORRAIN ont
donné procuration respectivement à MM. Olivier FREYERMUTH, Jean-
Luc LUTZ et à Mme Maryse GRCIC

--ooOoo

I - BUDGET

a - Approbation des comptes de gestion - exercice 2021

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

considérant les comptes de gestion de l'exercice 2021- budget principal et budget annexe
du lotissement du Muehlberg- établis par le comptable M. Emmanuel SALGUERO,
dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à la comptabilité
administrative,

compte-tenu des reports de clôture de l'exercice 2020,

le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
(13 voix pour - dont 2 procurations, et 2 abstentions - dont 1 procuration)

* approuve et vote les comptes de gestion de l'exercice 2021 tels qu'ils ont été
établis par le comptable susvisé.

b - Vote du compte administratif - exercice 2021

Mairie 57200 BIESSER
Tél : 03 87 02 28 28
Fax : 03 87 02 24 24
Mail : biesbruck.mairie@wanadoo.fr

La présidence revenant pour ce point de l'ordre du jour à Madame
BERTUCCI Marie-Rose, adjointe au maire, les ordonnateurs s'étant retirés,

le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
(11 voix pour - dont 2 procurations - et 2 abstentions - dont 1 procuration)

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par MM.
LUTZ Jean-Luc, maire, et SCHOULLER Jacques, 1^{er} adjoint,

après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de
l'exercice considéré,

L. lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se
résumer ainsi :

Libellés	Investissement	fonctionnement		ensemble			
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	
		budget principal					
Résultats reportés	137 809,43				137 809,43		
Opérations de l'exercice	661 429,65	631 153,75	450 060,28	676 263,77	1 111 489,93	1 307 417,52	
TOTAUX	168 085,33			226 203,49		58 118,16	
		budget annexe du Lotissement du Muehlberg					
Résultats reportés	39 262,56			58 106,71		18 844,15	
Opérations de l'exercice	709 321,23	699 262,56	752 775,14	705 680,81	1 462 096,37	1 404 943,37	
TOTAUX	49 321,23			11 012,38	38 308,85		

2. constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe du Lotissement du Muehlberg, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

c - Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2021

Après avoir approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2021,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- constate que ce compte fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 226 203,49 €
- 1. constate que la section d'investissement enregistre un déficit cumulé d'exécution de 168 085,33 €
- décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement cumulé en investissement.

d - Vote des taux d'imposition des taxes foncières

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés

- approuve le maintien pour 2022 des taux des taxes foncières, à savoir

	Bases 2022	Taux	produits attendus
Foncier bâti	717 700	30,92 %	221 913,00
Foncier non bâti	32 400	54,82%	17 762,00

e - Approbation des budgets primitifs de l'exercice 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le budget primitif principal s'équilibrant à la somme de 717 292 € en section de fonctionnement et à 681 593 € en section d'investissement,

le budget annexe du Lotissement du Muchlberg s'équilibrant à la somme de 756 979,95 € en section de fonctionnement et à 700 745,95 € en section d'investissement,

ces budgets étant soumis à approbation chapitre par chapitre en sections de fonctionnement ainsi qu'en sections d'investissement,

le Conseil Municipal

adopte

à la majorité des membres présents et représentés,

(13 voix pour - dont 2 procurations - et 2 abstentions - dont 1 procuration)

le budget primitif principal, ainsi que le budget primitif annexe du Lotissement du Muchlberg, de l'exercice 2022, tels qu'ils ont été proposés.

II - Embauche de jeunes durant l'été 2022

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents,

- décide de reconduire l'opération d'embauche, à temps partiel et pour une durée déterminée, de jeunes gens et jeunes filles durant les 2 mois d'été, ce pour divers travaux d'entretien,
 - les conditions requises étant :
 - avoir 16 ans au moment de l'embauche
 - être inscrit la 1^{ère} fois
- fixe la dépense des traitements et charges afférentes à un montant environ de 4 500,- €.

III - Divers et communications

- a) Boulangerie de Bliesbruck : Afin de faire perdurer dans le temps ce commerce de proximité, une réflexion avec une étude de faisabilité en partenariat avec MATEC et OPHLM est en cours.
- b) Un défibrillateur sera installé à proximité de l'entrée du nouveau foyer socio culturel.
- c) Ecole maternelle : Mise en place de la climatisation avant des travaux d'isolation du bâtiment.
- d) Bâtiment de la mairie : le branchement au gaz est envisagé pour le chauffage.
- e) Le raccordement à la fibre est à l'étude afin de connecter entre eux les bâtiments communaux (mairie, écoles élémentaire et maternelle et nouveau foyer socio culturel).

